

## Concours « Développement durable » de l'UEPG 2015/2016

### Une carrière française récompensée à Bruxelles

Mercredi 16 novembre 2016, la carrière du Pouzin (Ardèche - Lafarge) a été récompensée dans la catégorie « partenariat avec la collectivité locale », à l'occasion de la remise des prix du concours Développement durable de l'Union Européenne des Producteurs de Granulats (UEPG). L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) se félicite de cette mise à l'honneur, à l'échelle européenne, des carrières françaises, qui illustre leur engagement responsable et volontariste en faveur du Développement durable.



Le jury a été séduit par l'expertise développée par la **carrière du Pouzin** en matière de collaboration avec une structure locale, en faveur de la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Le site a mis en place une large consultation des parties prenantes pour la préservation de la biodiversité sur le plateau de Rompon et la conservation des vestiges du prieuré clunisien Saint-Pierre-de-Rompon, jouxtant le domaine de la carrière. La sécurisation et la sauvegarde de cet édifice religieux remarquable a abouti en 2014 à la création d'une association pour agir en faveur de la conservation des vestiges, la compilation et la diffusion des connaissances concernant le prieuré. La connaissance de la biodiversité, le développement du tourisme, la préservation des paysages, le maintien du rôle socio-économique de la carrière sont autant d'éléments, qui partagés avec les acteurs locaux, permettent d'élaborer l'avenir de la carrière en toute transparence.

#### A propos du concours Développement durable de l'UEPG

L'Union européenne des producteurs de granulats (UEPG), présente dans 31 pays, organise tous les 3 ans, depuis 1997, un concours Développement durable visant à récompenser et encourager les initiatives exemplaires menées en faveur du développement durable par les producteurs de granulats.

Ce concours, décliné au plan national par l'UNPG se déroule en 2 phases. Un jury national indépendant a ainsi examiné, les candidatures émanant des entreprises adhérentes de l'UNPG et sélectionné les 6 dossiers qui ont participé au concours européen. Un jury européen composé de 4 membres, dont des représentants de l'université, des organisations non gouvernementales et des institutions, a ensuite examiné l'ensemble des candidatures des entreprises issues des pays participants au concours, et récompensé les entreprises de granulats ayant su intégrer au mieux les dimensions sociales, économiques et environnementales du Développement durable dans leurs activités.

#### A propos de l'UNPG

L'**Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)** est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1800 entreprises, 2500 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus: [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)